



Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Rédacteur : FIRMIN H. PROULX — Gérant : HECTOR A. PROULX.

### SOMMAIRE

- Revue de la semaine* : — Leurs Altesses Royales à Québec. — Pêcheries de Terre-Neuve. — Au Manitoba. — A travers l'Europe. — Le Frère Louis (Suite et fin). — Memento nécrologique.
- Causerie agricole* : — Les champignons.
- Sujets divers* : — Nourriture du cheval. — Les viandes. — Les perce-oreilles. — L'âge des bœufs. — La vache boiteuse.
- Choses et autres* : — Exposition universelle des États-Unis. — Santrelles. — Consommation des huîtres. — Les arbres fruitiers sur les routes. — Les chenilles. Un très grand propriétaire.
- Recettes* : — Pour enlever au pétrole sa mauvaise odeur. — Engrais pour les plantes en vases.

### REVUE DE LA SEMAINE

*Leurs Altesses Royales à Québec.* — Mercredi dernier, Son Excellence Lady Stanley de Preston a donné une réception à la Citadelle, afin de procurer à la société de Québec l'honneur de rencontrer leurs Altesses Royales le duc et la duchesse de Connaught. Le prince et la princesse ont accueilli avec une grâce charmante tous les invités qui ont défilé devant eux.

Les illustres visiteurs sont partis pour l'Europe, jeudi dernier, par le vapeur *Sardinian*, emportant avec eux l'estime de ceux qui ont eu l'avantage de les rencontrer.

*Pêcheries de Terre-Neuve.* — On dit que les négociations au sujet des pêcheries de Terre-Neuve vont être suspendues jusqu'à ce que les délégués français, qui sont allés à Terre-Neuve pour se renseigner sur la situation, soient de retour. Les délégués de Terre-Neuve vont publier une brochure contenant leurs griefs. C'est une question qui n'est pas près d'être définitivement réglée.

*Au Manitoba.* — Nos compatriotes canadiens-français de Manitoba combattent énergiquement pour la revendication de leurs droits les plus chers, foulés aux pieds par les lois iniques contre la langue française et les écoles séparées qui ont été passées à la dernière session de la législature manitobaine.

Les députés français ont adressé au gouverneur-général en conseil leur mémoire, disant que ces lois n'ont pas reçu le consentement des députés de l'opposition, protestants comme catholiques ; qu'elles sont subversives de la politique générale du Dominion et dangereuses pour sa sécurité, en ce qu'elles violent un des principes fondamentaux de la confédération ; en conséquence, ils prient humblement Son Excellence de prendre les mesures qu'Elle jugera justes et nécessaires pour remédier à cet état de choses.

Aussi, sur huit bills réservés par le gouverneur-général, se trouvent les deux mesures contre lesquelles protestent les canadiens-français de Manitoba.

*A travers l'Europe.* — M. de Bismarck continue à faire parler de lui. Son repos forcé lui pèse ; habitué à régenter, presque à sa guise, l'empire d'Allemagne, il trouve